

Leur puissance et leur prestige dépendent souvent de la manière dont ils la conduisent. Les princes italiens, les ducs de Bourgogne, certains de nos Valois, tels que Charles V, lui doivent une part de leur popularité et de leur ascendant. Cette politique a pour objet l'accroissement de la richesse nationale, l'expansion des entreprises de tout ordre, la satisfaction des besoins des peuples. Elle s'efforce de proportionner la production à la consommation, de stimuler l'une, de répondre aux nécessités de l'autre. Pour y parvenir, le pouvoir monarchique tend à établir des institutions centralisatrices, à s'appuyer sur les classes moyennes, à subordonner à son autorité l'Eglise, la féodalité et les communes, à les dépouiller de leurs prérogatives économiques, ou à les soumettre à son contrôle. Non seulement, il cherche à maintenir ou à restaurer l'ordre et la paix publique, en créant des administrations, des tribunaux, des finances, des armées régulières, mais encore il intervient avec plus ou moins d'esprit de suite et de bonheur dans l'organisation du travail et dans les rapports des classes laborieuses.

Il prête son concours à la colonisation agricole, aux travaux d'endiguement et de dessèchement, à la destruction des bêtes sauvages, comme on le voit en Espagne, en Italie, aux Pays-Bas, en France, en Portugal. Il se préoccupe de conserver par une législation protectrice les richesses naturelles, eaux et forêts, d'y empêcher une exploitation abusive, d'encourager les défrichements des terres et l'immigration des cultivateurs. Tantôt, il tâche de développer l'élevage comme en Espagne, tantôt des cultures riches comme celle du riz en Italie; partout il encourage la production des céréales. Aux Pays-Bas, les princes de la maison de Bourgogne favorisent la diffusion des industries rurales et les défendent contre l'intolérance des villes. Attentifs à maintenir dans les campagnes une main-d'œuvre abondante et de prix accessible, les souverains aident les propriétaires fonciers,